

## Compte rendu

### Commission départementale consultative des Gens du Voyage du 15 novembre 2023

**Lieu de la réunion :**

Hémicycle Ph.MADRELLE - Hôtel du  
Département  
Visioconférence

**PJ :** Diaporama

Organigramme des acteurs mobilisés sur la  
thématique « gens du voyage »

**Annexe :** Liste des participants**Ordre du jour :**

## 1. Actualités

- Actualisation de l'arrêté de composition de la commission consultative pour tenir compte des changements de poste ;
- En attente de l'arrêté précisant le montant maximal du dépôt de garantie (en application de l'article 5 du Décret n° 2019-171 du 5 mars 2019) ;
- Groupe de travail de la DIHAL en cours sur le statut de la caravane ;
- Groupe de travail en cours sur la scolarisation des enfants des familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)
- Réalisation d'un organigramme des acteurs mobilisés sur la thématique « gens du voyage »

## 2. Plan de relance 2021-2022 relatif à la réhabilitation des aires d'accueil

## 3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV (prescriptions et actions)

## 4. Bilan ALT2

## 5. Informations complémentaires

- Introduction de Madame PIQUEMAL (Vice-Présidente de l'Urgence Sociale, habitat, insertion économique sociale et solidaire du Département de la Gironde), qui remercie l'ensemble des participants et invite aux échanges tout au long de la réunion.
- Introduction de Monsieur Justin BABILOTTE (Directeur de Cabinet du Préfet) qui remercie également l'ensemble des participants et se félicite de la densité de cette présentation qui promet des échanges nourris.
- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l'unité DPHD/SHLCD) présente l'ordre du jour (diapo 2).

## **1. Actualités (diapo 3)**

- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l’unité DPHD/SHLCD) présente les points d’actualités :
  - L’arrêté préfectoral du 2 novembre 2020 portant composition de la commission départementale consultative des gens du voyage modifié a été modifié par arrêté du 16 octobre 2023 pour tenir compte des changements de poste (services de l’État, ADAV, CAF).
  - Le décret du 05/03/2019 relatif aux aires de grands passages prévoit la publication d’un arrêté fixant le montant maximum du dépôt de garantie concernant les aires de grands passages. Cet arrêté n’est pas encore publié en date du 25 novembre 2023.
  - Depuis février 2022, la DIHAL coordonne actuellement un groupe de travail sur le statut de la caravane.
  - Un groupe de travail national sur la scolarisation des enfants des familles itinérantes de voyageurs (EFIV) est également à l’œuvre.
  - Les services de la DDTM ont produit un organigramme des acteurs mobilisés sur la thématique « gens du voyage » où figurent tous les contacts utiles à la fois en matière de financement, création et gestion des équipements, et d’actions d’accompagnement social. Celui-ci est distribué au format papier lors de la réunion et sera transmis aux participants par mail avec le compte-rendu.

## **2. Plan de relance sur la réhabilitation des aires d’accueil (diapo 4)**

- Madame MAGNE (DDTM/SHLCD/DPHD) dresse le bilan du plan de relance 2021-2022 qui a permis de subventionner la réhabilitation de neuf aires d’accueil à l’échelle du Département, pour des travaux très diversifiés, allant de la simple réfection de voirie à des réhabilitations quasi totales. Quatre des neufs dossiers ont été soldés, quatre aires sont toujours en travaux et l’État est en attente des pièces justificatives pour permettre le versement de la subvention pour les aires de Saint-Loubès et Cavignac .  
L’État a accordé un montant total de subvention de 1 002 158,34 € soit près d’un quart du montant des investissements des collectivités pour ces travaux. Le Conseil Départemental a accordé un montant total de subvention de 271 263 € pour les aires d’accueil mises en service depuis plus de 10 ans.
- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l’unité DPHD/SHLCD) précise que, suite au plan de relance qui portait uniquement sur les années 2021-2022, l’appel à projets 2023 pour le financement des projets de création de nouveaux équipements d’accueil des gens du voyage prévoyait, à titre subsidiaire, la prise en charge de travaux pour la réhabilitation des aires d’accueil. Aucun dossier n’a été déposé en 2023 pour la réhabilitation d’aire d’accueil .  
La reconduction de crédits en 2024 pour la réhabilitation des aires d’accueil est actuellement en cours d’étude.

## **3. Bilan de la mise en œuvre du SDAHGV**

### **3.1 Les prescriptions en aires d’accueil (diapo 5)**

- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l’unité DPHD/SHLCD) présente le bilan des prescriptions sur les aires d’accueil.

- Madame WINTERSTEIN (Aumônerie des gens du voyage) alerte sur le fait que ces projets n'avancent pas et qu'il est impératif que la révision du Schéma permette d'approfondir ces sujets.
- Monsieur HARDOUIN (DDTM – Adjoint à la responsable du SHLCD) invite les représentants des collectivités à compléter les informations présentées.
- Monsieur CLÉMENT (CdC Montesquieu - Vice-Président en charge de la commission solidarités et petite enfance) précise que des discussions sont en cours entre le Président de la CdC Montesquieu et le Maire de Cadaujac pour résoudre le problème de largeur du chemin d'accès du projet d'aire d'accueil et évoque la possibilité de recourir à une Déclaration d'Utilité Publique (DUP).
- Madame PIQUEMAL (Vice-Présidente de l'Urgence Sociale, habitat, insertion économique sociale et solidaire du Département de la Gironde) salue les efforts de chacun dans la réalisation des prescriptions.

### **3.1 Les prescriptions en aires de grand passage (diapo 6)**

- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l'unité DPHD/SHLCD) présente le bilan des prescriptions sur les aires de grand passage.
- Madame CHUBILLEAU (Bordeaux Métropole, Chargée de mission Habitats spécifiques) complète les informations présentées à propos de l'aire de grand passage de Mérignac, dont les travaux devraient s'achever prochainement. Les équipements liés aux fluides et l'engazonnement devraient être réalisés avant la fin de l'année 2023. La collectivité espère pouvoir organiser la visite de conformité en janvier 2024.
- Monsieur DUCOUT (Maire de Cestas) informe la commission qu'il a été contacté par la commune de La Teste-de-Buch qui avait besoin de renseignements sur les groupes de voyageurs, les dates de leurs arrivées et les durées d'occupation prévues. Il s'interroge sur le dispositif mis en place pour gérer les demandes.
- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l'unité DPHD/SHLCD) rappelle que la mission de coordination des grands passages est assurée par Monsieur Careil de LMDOM Conseil qui oriente les groupes en cas de fermetures temporaires de certaines aires.
- Monsieur DUCOUT (Maire de Cestas) souhaite obtenir le tableau sur lequel Monsieur Careil travaille pour sa mission de coordination afin d'anticiper la venue des groupes de voyageurs.
- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l'unité DPHD/SHLCD) indique que Monsieur Careil est en lien avec toutes les collectivités concernées par une prescription mais note d'inscrire l'Association des Maires de Gironde (AMG) comme destinataire de ces informations dans le cadre de la reconduction du marché pour la période 2024-2026.

### **3.1 Les prescriptions en terrains familiaux locatifs publics (diapo 7)**

- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l'unité DPHD/SHLCD) présente le bilan des prescriptions sur les terrains familiaux.
- Madame WINTERSTEIN (Aumônerie des gens du voyage) alerte sur le fait que la

proposition de créer des PLAI adaptés à Toulonne à proximité de l'aire d'accueil peut causer des problèmes de cohabitation entre les familles. Elle fait référence à un équipement sur le territoire de la communauté d'agglomération du Libournais (CALI).

- Monsieur LANTOINE (Directeur de l'ADAV33) rappelle que le projet de PLAI adapté est issu d'un diagnostic mené auprès des familles installées sur l'aire d'accueil de Toulonne qui avaient exprimé ce besoin de sédentarisation. Il explique que compte tenu de la très grande superficie de l'aire, il sera possible de créer des PLAI adaptés suffisamment éloignés des autres familles, avec un accès différent et une délimitation végétalisée. Ce projet, porté par le bailleur social Gironde Habitat, permettrait de créer 10 logements d'ici 2026. Néanmoins celui-ci n'écarte en rien le besoin de création de terrains familiaux et la communauté de communes du Sud Gironde est d'ailleurs en recherche active de foncier pour atteindre ses prescriptions en la matière.
- Madame AUDEBERT (CALI - Responsable du service Politique d'accueil des gens du voyage) cite l'aire d'accueil de Coutras qui se trouve en effet à côté de terrains familiaux. Elle complète en expliquant que la Communauté de Communes a également choisi de créer 4 PLAI adaptés sur la commune de Libourne à proximité de l'hôpital et du centre-ville. Il s'agit du projet le plus avancé actuellement car la CdC est encore en attente de la décision concernant le foncier identifié à Vayres pour la création de terrains familiaux.
- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l'unité DPHD/SHLCD) indique qu'il faudra étudier la possibilité de faire évoluer les prescriptions du Schéma en matière de terrains familiaux, a minima sur leur localisation, puisqu'aujourd'hui 20 places sont prescrites sur Vayres mais que d'autres terrains ont été identifiés sur d'autres communes.
- Madame AUDEBERT (CALI - Responsable du service Politique d'accueil des gens du voyage) ajoute qu'il a été décidé politiquement de ne pas créer les 20 places sur le même site mais plutôt de créer 8 places en terrains familiaux sur une commune, et 8 autres places sur une autre, auxquelles s'ajoutent les 4 places en PLAI-adaptés de Libourne.
- Madame WINTERSTEIN (Aumônerie des gens du voyage) demande si le projet de PLAI-adaptés se fera à proximité de l'aire d'accueil de Libourne.
- Madame AUDEBERT (CALI - Responsable du service Politique d'accueil des gens du voyage) répond par la négative.

### **3.1 Bilan des prescriptions (diapo 8)**

- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l'unité DPHD/SHLCD) présente le bilan de la réalisation des prescriptions à l'échelle du Département, et les éléments de comparaison avec les statistiques nationales.
- Monsieur POIRIER (ASET) demande si les taux de réalisation des prescriptions prennent en compte les aires d'accueil actuellement fermées et aimerait connaître les délais de leur réouverture.
- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l'unité DPHD/SHLCD) indique que le taux de réalisation des prescriptions est calculé au regard des aires d'accueil créées mais ne tient en effet pas compte des aires d'accueil fermées. La DDETS présentera l'état des lieux des fermetures en fin de réunion.

### **3.2 Bilan des actions du SDAHGV**

#### **Fiche C-2 - Favoriser l'offre en élection de domicile auprès des gens du voyage sur l'ensemble du territoire (diapos 10 à 16)**

- Monsieur LANTOINE (Directeur de l'ADAV33) présente la procédure, la mise en œuvre et les grands enjeux de la domiciliation des gens du voyage dans les trois lieux d'accueil agréés par l'ADAV en Gironde.
- Madame WINTERSTEIN (Aumônerie des gens du voyage) s'interroge sur la prise en charge d'autres publics (roms, bulgares) par l'ADAV.
- Monsieur LANTOINE (Directeur de l'ADAV33) indique que l'association a vocation à accompagner de manière inconditionnelle tous les publics qui la saisissent peu importe leur origine. Dans le cadre du dispositif de domiciliation, l'ADAV recueille des éléments permettant d'attester de l'ancrage effectif des familles en demande sur le territoire (activité salariée, factures, attestations de résidences sur les aires d'accueil, scolarisation des enfants).

#### **Fiche C-3 - Diagnostic santé visant au déploiement d'actions de médiation sanitaire auprès des gens du voyage (diapos 17 à 32)**

- Madame NOLOT (ARS - Chargée de missions Prévention, promotion de la santé) présente le projet régional de santé révisé le 30 octobre 2023 et disponible sur le site internet de l'ARS.
- Docteur VANDENTORREN (Santé Publique France – Épidémiologiste) présente les résultats de l'étude sur l'état de santé des gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine menée à la suite de signaux sanitaires alarmants identifiés à partir de 2017 (rougeole et saturnisme).
- Madame NOLOT (ARS - Chargée de missions Prévention, promotion de la santé) remercie le Docteur VANDENTORREN pour cette présentation et souligne l'importance de valoriser ces résultats.
- Madame LESFAURIES (ADAV33 – Directrice Adjointe) présente la contribution de l'ADAV à cette étude par le biais de rencontres avec des familles qui ont accepté de répondre au questionnaire. Les problèmes de santé constituent une préoccupation très importante des gens du voyage et l'étude confirme des constats que l'association relève de manière empirique depuis longtemps. La notion de santé environnementale est un paramètre majeur à prendre en compte pour le choix de l'implantation des projets d'équipements auquel la DIHAL porte d'ailleurs une attention particulière lors de l'étude des projets qui lui sont présentés.
- Madame NOLOT (ARS - Chargée de missions Prévention, promotion de la santé) présente les perspectives à venir en matière de médiation sanitaire auprès des gens du voyage, avec notamment la déclinaison du programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS) pour la période 2023-2028, la poursuite et l'amélioration de la couverture en communautés professionnelles territoriales de santé et la révision des contrats locaux de santé (CLS).

#### **Fiche C-4 - Un ensemble d'actions au service de la scolarisation (diapos 33 à 38)**

- Madame Noël (DSDEN – Inspectrice de l'Education Nationale en charge la mission EFIV) présente l'état des lieux de la scolarisation des enfants issus de familles de voyageurs et les perspectives envisagées pour son amélioration.
- Madame WINTERSTEIN (Aumônerie des gens du voyage) demande si ce bilan et ces actions portent sur les enfants issus de familles sédentaires ou itinérantes.
- Madame Noël (DSDEN – Inspectrice de l'Education Nationale en charge la mission EFIV) explique qu'il s'agit des deux. Pour les itinérants il existe des antennes mobiles tandis que les enfants sédentarisés bénéficient de l'accompagnement d'enseignants spécialisés (au nombre de 20 en Gironde). Aujourd'hui la scolarisation est la norme, les directeurs ont pour obligation d'accueillir les enfants de voyageurs, même si ces derniers sont itinérants.

#### **Fiche C-5 - Accompagner l'insertion sociale des gens du voyage non sédentarisés dans le cadre du RSA (diapos 39 à 41)**

- Madame EZAOUI (Conseil départemental - D2I - Responsable du service RSA et insertion) présente les enjeux spécifiques liés aux parcours d'insertion des gens du voyage et les dispositifs d'accompagnement à leur disposition. La D2I déplore encore le faible nombre d'allocataires qui se saisissent des dispositifs, notamment en raison de leur précarité (illettrisme, peu d'accès à l'informatique).
- Madame MURET Conseil départemental - (D2I - Responsable Mission Territoires et Développement social) présente les actions d'accompagnement menées en partenariat avec l'ADAV en matière d'accès au droit, d'accompagnements des publics spécifiques (saisonniers, femmes...) et de développement social territorial (associations...).
- Madame WINTERSTEIN (Aumônerie des gens du voyage) indique que de nombreuses personnes issues de la communauté des gens du voyage recherchent des emplois dans les domaines agricoles et viticoles.
- Monsieur LEGRAIN (DDETS- chef du service insertion par le logement et l'emploi) lui répond en indiquant que parmi les 18 agences pôle emploi en Gironde, la grande majorité d'entre elles propose une offre très importante dans l'agriculture et la viticulture. L'offre d'emploi à destination des jeunes travailleurs doit faire l'objet d'un partenariat entre l'ADAV, les missions locales, le Conseil Départemental et les services de l'État afin de soutenir ces publics.
- Monsieur LANTOINE (Directeur de l'ADAV33) ajoute que les publics accompagnés par l'association vivent souvent sous le seuil de pauvreté et cumulent de multiples freins à l'accès à l'emploi. Le projet de l'association est de favoriser la rencontre de ces publics avec le droit commun (pôle emploi, missions locales). La plupart des gens du voyage travaillent, mais ne gagnent pas suffisamment leur vie pour sortir des dispositifs de protection sociale.
- Monsieur HARDOUIN (DDTM – Adjoint à la responsable du SHLCD) indique que les projets socio-éducatifs mis en place au sein des aires d'accueil déclinent tous éléments présentés sur les volets « santé », « emploi » et « scolarisation ». Pour les publics hors aires d'accueil, l'objectif est aussi d'aller vers ce type d'actions.

## **Fiche B-1 - Relogement des ménages sédentarisés sur les aires d'accueil (diapos 43 à 50)**

- Madame LESFAURIES (ADAV33 – Directrice Adjointe) présente la mise en œuvre de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) portée par la DDETS. Dans ce cadre, l'ADAV conduit des diagnostics ciblés au sujet des ménages présents sur les aires d'accueil et travaille également sur l'accompagnement des situations individuelles ou collectives en partenariat étroit avec les collectivités concernées, par exemple sur l'aire d'accueil de Libourne avec la CALI.
- Madame AUDEBERT (CALI - Responsable du service Politique d'accueil des gens du voyage) complète en indiquant que les réponses apportées lors de la restitution du diagnostic pour l'aire d'accueil de Libourne ne sont pas satisfaisantes au regard de la demande des résidents. En effet, sur cette aire d'accueil très peuplée (50 places), la collectivité ne peut pas suivre les nombreuses demandes des résidents en logements sociaux et en terrains familiaux dans le délai très restreint que ces derniers souhaiteraient.
- Madame WINTERSTEIN (Aumônerie des gens du voyage) alerte sur le fait que la sortie de familles de cette aire générera l'arrivée d'autres familles.
- Monsieur HARDOUIN (DDTM – Adjoint à la responsable du SHLCD) rappelle que l'objectif du Schéma est double : résorber les situations de sédentarisation et agir parallèlement sur les occupations illicites.
- Madame AUDEBERT (CALI - Responsable du service Politique d'accueil des gens du voyage) ajoute que la collectivité est contrainte de faire petit à petit et ne peut malheureusement pas régler toutes les situations en même temps.
- Madame PIQUEMAL (Vice-Présidente de l'Urgence Sociale, habitat, insertion économique sociale et solidaire du Département de la Gironde) souligne l'effort réalisé de manière collective.
- Monsieur LANTOINE (Directeur de l'ADAV33) présente le projet collectif mené sur l'aire d'accueil de Toulence (CdC du Sud Gironde) pour la création d'une offre complémentaire de 10 PLAI-adaptés.
- Madame PIQUEMAL (Vice-Présidente de l'Urgence Sociale, habitat, insertion économique sociale et solidaire du Département de la Gironde) souligne ce bilan positif, et la présence de plusieurs élus venus témoigner de leur engagement en faveur des gens du voyage.
- Madame LESFAURIES (ADAV33 – Directrice Adjointe) présente le projet collectif mené sur l'aire d'accueil de Saint-André-de-Cubzac (CdC du Grand Cubzaguais). Elle évoque par ailleurs la conduite d'une étude en 2024 en vue de l'éventuelle transformation de l'aire d'accueil de Tauriac, peu fréquentée, en terrain familial locatif public.
- Madame LESFAURIES (ADAV33 – Directrice Adjointe) présente le bilan de l'accompagnement individuel des ménages. Cet accompagnement en libre adhésion se base sur un diagnostic réalisé auprès des ménages pour identifier leurs besoins et la faisabilité de leurs projets.

## **Fiche B-2 – Résorption des situations d’habitat précaire (diapos 51 à 58)**

- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l’unité DPHD/SHLCD) évoque les réflexions en cours sur la résorption de la situation de sédentarisation dite du « Chemin des Limites », à cheval entre les communes de Portets, Saint-Selve et Castres-Gironde pour laquelle une réunion partenariale est organisée le 30 novembre 2023.
- Madame AUDEBERT (CD33 – Direction de l’Habitat et de l’Urbanisme) présente le Programme Départemental d’Accompagnement à la Sédentarisation des Gens du Voyage (PDAS) piloté et financé par le Conseil Départemental avec l’appui technique de deux opérateurs : SOLIHA et l’ADAV33.
- Madame LESFAURIES (ADAV33 – Directrice Adjointe) présente le bilan 2022 des actions collectives.
- Madame UHLIG (SOLIHA - Directrice Territoriale Gironde) présente le bilan 2022 des actions individuelles.
- Pour illustrer ces deux démarches, madame LESFAURIES (ADAV33 – Directrice Adjointe) présente une mission d’accompagnement individuel d’une famille souhaitant faire construire une maison sur leur terrain constructible situé à Saint-Ciers-d’Abzac et madame UHLIG (SOLIHA - Directrice Territoriale Gironde) présente une mission d’accompagnement collective de 7 ménages sur la commune de Saint-Michel-de-Rieufret qui donnera peut-être lieu à une procédure de Résorption de l’Habitat Insalubre (RHI).

## **Fiche B-3 – Développement de l’offre de l’habitat adapté (diapo 59)**

- Madame AUDEBERT (CD33 – Direction de l’Habitat et de l’Urbanisme) présente le bilan du développement de l’offre d’habitat adapté sur la période 2022 – 2023 qui n’a connu aucune création de PLAI-adaptés. Un projet porté par Mésolia est en cours sur la rive droite de Bordeaux qui permettra la mise en service de 7 PLAI-adaptés début 2024. Un autre projet de création de 10 PLAI-adaptés est en cours à Toulonne avec Gironde Habitat pour un agrément prévu en 2024.

## **Fiche B-4 - Prévention et régulation des installations illicites sur terrains publics et privés (diapos 60 et 61)**

- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l’unité DPHD/SHLCD) présente le bilan des stationnements illicites enregistrés par le bureau de la sécurité intérieure de la Préfecture entre 2018 et 2023.
- Madame DAUFRESNE (Préfecture de Gironde - Bureau de la sécurité intérieure) complète en indiquant observer une augmentation du nombre de départs spontanés, qui donnent lieu à moins de recours à la force publique pour procéder à ces évacuations.
- Madame WINTERSTEIN (Aumônerie des gens du voyage) indique que malgré leur stationnement illicite, certains groupes s’acquittent du paiement des fluides (eau et électricité).
- Monsieur HARDOUIN (DDTM – Adjoint à la responsable du SHLCD) précise qu’un travail de médiation avec les groupes est effectué en amont des procédures administratives et judiciaires d’évacuations.

- Madame MAGNE (DDTM/SHLCD/DPHD) dresse le bilan du plan de lutte contre les constructions illégales mis en œuvre par les services de l'État, un sujet transversal qui ne concerne pas que les gens du voyage.

#### **Fiche A-3 - Coordination des grands passages estivaux (diapo 64)**

- Madame PRUVOST (DDTM – responsable de l'unité DPHD/SHLCD) présente les perspectives issues de la réunion de bilan de grand passage qui s'est tenue le 10 octobre.

#### **Fiche A-4 - Définition des modalités techniques administratives et financières du grand rassemblement annuel (diapo 65)**

- Monsieur HARDOUIN (DDTM – Adjoint à la responsable du SHLCD) présente le bilan de l'organisation du grand rassemblement qui s'est tenu à Cabanac et Villagrains entre le 14 et le 24 septembre.

#### **4. Bilan ALT2 (diapos 66 à 75)**

- Madame FOUCHER (DDETS – SILE/UPPSL) présente le bilan de l'attribution de l'aide ALT2 en 2022 sur les aires d'accueil ouvertes.
- Madame GOMEZ (Bordeaux Métropole) précise que l'aire d'accueil de la Jallère (Bordeaux) est fermée en raison de la très grande délinquance qui s'y déroulait. Une recherche est en cours pour identifier un autre terrain où transférer les 30 places prescrites au Schéma.
- Madame FOUCHER (DDETS – SILE/UPPSL) présente les perspectives identifiées pour l'année 2024, notamment la poursuite des groupes de travail (thématiques à définir) et les deux diagnostics à mener sur l'aire d'accueil fermée de Gujan-Mestras et sur celle de Saint-Denis de Pile.

#### **5. Informations complémentaires (diapo 76)**

- Monsieur HARDOUIN (DDTM – Adjoint à la responsable du SHLCD) liste les documents utiles disponibles sur les sites de la préfecture, du Conseil Départemental, de l'ARS et de Santé Publique France et rappelle l'échéance du Schéma, exécutoire jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2025. Le sujet des modalités de sa révision sera ainsi à examiner au cours de l'année 2024.
- **Les copilotes du SDAHGV remercient les participants et invitent l'ensemble des acteurs à poursuivre leurs actions en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des gens du voyage.**

**ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS****Membres de la commission en présentiel**

Sophie Piquemal	Vice Présidente CD33 en charge de l'Urgence Sociale, de l'Habitat et de l'ESS
Justin Babilotte	Directeur de Cabinet du Préfet
Bruno Clément	VP de la CdC Montesquieu - Maire de Saucats
Pierre Ducout	Président de la CdC Jalle Eau Bourde - Maire de Cestas
Renaud Laheurte	Directeur de la DDTM33
Etienne Balu	CD33 - Directeur de la DHU
Séverine Audebert	CD33 - Chargée de Mission à la DHU
Rosie Winterstein	Aumônerie des gens du voyage
Guillaume Sergues	Association pour l'aide à la scolarisation des enfants tziganes
Fabrice Lantoine	Directeur de l'ADAV33
Léa Lesfauries	Directrice adjointe de l'ADAV33
Nathalie Darnaud	CAF – Conseillère Thématique logement
Nadège Cantel	CAF – Responsable d'unité

**Membres de la commission en visioconférence**

Vincent Maurin	Conseiller Départemental du canton Bordeaux 4
Christophe Couget	Action Grand Passage
Fernand Delage	France Liberté Voyage
Johanna Grandguillot	MSA

**Membres de la commission excusés**

Thierry Bergeron	Directeur de la DDETS
Frédéric Perrière	Directeur de la DGAT
Elodie Roucayrol	CD33 – Cheffe de service SPLSH

<b>Autres participants en présentiel</b>	
Valérie Audebert	CALI – Responsable du Service politique d'accueil des GDV
Serge Brethes	Adjoint au Maire de Saint Jean d'Illac
Julie Daufresne	Préfecture – Bureau de la sécurité intérieure
Florent Deville	Préfecture – Bureau de la sécurité intérieure
William Dumont	DGS à la Mairie de Gradignan
Marie Ezaoui	CD33 - D2I
Tatiana Foucher	DDETS
Cécile Fournat	CCAS de Mérignac
Emmanuel Hardouin	DDTM33 – Adjoint au Service Habitat Logement Construction Durable
Vincent Legrain	DDETS – Chef du pôle insertion par le logement et l'emploi
Laurence Muret	CD33 - D2I
Nathalie Noël	DSDEN
Cécile Nolot	ARS – Chargée de mission prévention/promotion santé
Joseph Poirrier	ASSET33
Anne Sophie Pruvost	DDTM33 – Cheffe d'unité SHLCD - DPHD
Claire Magne	DDTM33 – SHLCD - DPHD
Loic Rosier Duplantier	Conseiller au Cabinet du Maire d'Ambarès et Lagrave
Delphine Lemonnier	CD33 – Conseillère Technique
Marie Christine Gomez	Bordeaux Métropole – Chargée de mission
Jane Chubilleau	Bordeaux Métropole – Chargée de mission
Joelle Augereau	VAGO
Yoan Uarnal	VAGO

Christophe Cayla	Directeur de Cabinet de la mairie de Blanquefort
Mara Uhlig	SOLIHA Terres Océan – Directrice Territoriale Gironde
Marie Alice Chambon	ASET33
Michèle Richard	Adjointe au Maire du Taillan Médoc
Samuel Lauret	Coordination CLSSD à la Mairie du Taillan Médoc
Pascal Delanchy	Directeur Délégué à la Mairie de Mérignac
Thierry Godard	CD33 – Chargé de Mission DII/MTDS
Najatte Duluc Assila	CD33 - Chargée de Mission D2I/MTDS
<b>Autres participants en visioconférence</b>	
Nadège Baleix-Alexandre	Directrice du CCAS de Bruges
Hélène Bové	CdC du Sud Gironde - Pôle finance, marché, gens du voyage
Sylvie Brisson	Maire d'Yvrac
Laure Camsuzou	AMG - Urbaniste et chargée de communication
Fernand Delage	France Liberté Voyage
Nathalie Grin	Adjointe au Maire de Bruges
Sylvie Groisard	Adjointe au Maire de Saint Aubin de Médoc
Marie Hegron	CdC du Grand Cubzaguais - Responsable Planification Territoriale et Habitat
Bruno Lafon	Maire de Biganos
Ronan Leaustic	Sous - Préfet d'Arcachon
Marie Ange Pallatier	Sous Préfecture de Libourne
Gracia Perez	Maire de Castres-Gironde
Martine Rullier	COBAS
Philippe Quertinmont	Vice Président au CD33
Colline Salaris Borgne	PAC
Robert Florent	CdC Convergence Garonne

Serge Helaudais	Elu à Saint Médard en Jalles
Salima Hout Zaffran	Bordeaux Métropole
Jocelyne Lemoine	Adjointe au Maire de Vayres
Luc Tharaud	Chargé de mission Habitat à la COBAN
Aude Mondeilh	FNASAT GV
	CdC Rives de la Laurence
Cyrille Declercq	Maire de Belin Beliet
Vincent Ferrier	Sous Préfet de Langon
Nadège Alexandre	CdC Montesquieu -
<b>Autres participants excusés</b>	
Jacques Breillat	Maire de Castillon la Bataille
Nicolas Cazenave	DDETS
Blandine Sarrazin	Maire du Barp